

Priorités régionales

Démarche lanaudoise visant l'amélioration des conditions de vie par la réussite éducative, la solidarité et l'inclusion sociale

La vision de la Démarche

Rassembler les forces vives du milieu tant au palier local que régional dans une démarche visant l'amélioration des conditions de vie des populations vulnérables par la réussite éducative, la solidarité et l'inclusion sociale.

Les principes directeurs



Les orientations régionales

1. L'amélioration des conditions de vie des personnes vulnérables ou à risque de vulnérabilité.
2. Le développement et la valorisation du plein potentiel des personnes dans une perspective d'inclusion sociale.

La démarche de réflexion

Les priorités régionales sont le résultat d'une réflexion menée par les organismes lanaudois sur les enjeux en matière de lutte à la pauvreté à considérer dans la région. Elles baliseront les investissements dans le cadre du déploiement de l'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale pour les projets déposés touchant plus de 50 % de la population lanaudoise ou couvrant 4 MRC et plus.

Afin d'assurer un maximum d'impact, les initiatives devront être réalisées en collaboration et **prendre en compte les services déjà existants et les travaux menés par les partenaires régionaux**. Pour plus d'information concernant les modalités d'attribution et les critères d'admissibilité vous pouvez prendre connaissance des documents disponibles sur le [site Internet de la Table des préfets](#).

Priorités régionales par thématiques

1 Réussite éducative	2 Services de proximité, accessibles et inclusifs*
<p>Accroître la réussite éducative dans une perspective globale en permettant l'accès à une offre de services et de formations adaptés aux différents besoins et parcours* éducatifs de la population lanadoise.</p> <p><i>*La notion de parcours fait notamment, mais non exclusivement référence : au cheminement scolaire de la petite enfance à l'éducation supérieure, aux transitions et aux retours à l'école, aux réalités diversifiées et difficultés vécues, à la conciliation étude/travail/famille, etc.</i></p>	<p>Développer des services de proximité, accessibles, équitables et adaptés à la diversité des besoins en favorisant l'inclusion des citoyens en situation de vulnérabilité. **</p> <p><i>*Priorité complémentaire et transversale aux autres priorités. **Voir la définition de la vulnérabilité en annexe du document.</i></p>
3 Sécurité alimentaire	4 Habitation
<p>Maximiser l'accès à des aliments sains et abordables en misant sur la complémentarité des actions et en prenant en compte les composantes d'un système alimentaire durable lanadois.</p>	<p>Favoriser l'accès à des types d'habitation adéquats et diversifiés en adéquation avec les besoins et les réalités des personnes vulnérables. *</p> <p><i>*Voir la définition de la vulnérabilité en annexe du document. * Les sommes reliées à l'acquisition et la rénovation de bâtiments sont des dépenses non admissibles dans le cadre des fonds associés à la démarche lanadoise.</i></p>
5 Transport	6 Information et communication
<p>Faciliter les déplacements des citoyens, par l'accès à des modes* de transport diversifiés et adaptés aux différentes situations et permettant notamment les liaisons inter-MRC.</p> <p><i>*transport actif, collectif, adapté, intermodale, etc. *Il est à noter que les sommes reliées à l'acquisition et la réparation de véhicules de transport sont des dépenses non admissibles dans le cadre des fonds associés à la démarche lanadoise.</i></p>	<p>Augmenter la connaissance des citoyens et des organismes sur les services existants tout en privilégiant des stratégies de communications arrimées entre les organisations.</p>
7 Développement des jeunes enfants	8 Employabilité
<p>Agir tôt et de manière coordonnée sur les environnements favorables au développement du plein potentiel des enfants.</p>	<p>Favoriser l'intégration au marché du travail et le maintien en emploi de qualité notamment en assurant l'adéquation entre les besoins du marché, l'offre de formation et le potentiel des citoyens.</p>
9 Accès aux services de santé et services sociaux	
<p>Accroître l'accès à des services de santé physique et de santé mentale en fonction des besoins et de la réalité des lanadois.</p>	

Définition de la vulnérabilité:

Le concept de vulnérabilité peut être appliqué à une personne ou à un groupe social, et les facteurs qui l'influencent peuvent être intrinsèques aux individus ou extrinsèques (environnement). Les personnes dites vulnérables sont celles qui sont le plus susceptibles de rencontrer des obstacles qui les fragilisent et les empêchent de maintenir leur état d'équilibre sur les plans physique et psychique. L'état de vulnérabilité des personnes peut varier en durée et en intensité. Certains groupes sociaux sont considérés comme vulnérables, car ils sont enclins à rencontrer des obstacles, étant donné les facteurs de risque auxquels ils sont exposés (la pauvreté, les limitations physiques et intellectuelles, la discrimination, etc.)¹

Populations vulnérables et marginalisées²:

Tiré du guide de candidature du Fonds d'urgence pour l'appui communautaire de la Fondation communautaires du Canada, vous trouverez ci-dessous des exemples d'individus ou de groupes sociaux pouvant être considérés comme à risque de vivre une situation de vulnérabilité :

Enfants, jeunes ou personnes âgées :

- Enfants et jeunes
- Jeunes qui grandissent sans être pris en charge
- Aînés

Travailleurs vulnérables

- Proches aidants
- Travailleurs précaires

Populations nécessitant des soins ou des soutiens spécifiques

- Personnes en situation d'itinérance
- Personnes souffrant de dépendances
- Personnes vivant avec une maladie mentale
- Personnes à faible revenu ou vivant dans la pauvreté
- Personnes vivant avec un handicap
- Personnes victimes de violence familiale ou de persécution basée sur le genre
- Personnes vivant dans un foyer de groupe ou un logement-services
- Populations carcérales
- Vétérans
- Étudiants

Populations marginalisées

- Communauté de langue officielle en situation minoritaire
- Femmes et filles
- Communautés LGBTQ2s+
- Nouveaux arrivants
- Communautés racialisées
- Peuples autochtones

¹ Ville de Laval(2017), *Politique régionale de développement social de Laval*, repéré sur le site : <https://www.laval.ca/Documents/Pages/Fr/A-propos/politiques-municipales/politique-regionale-developpement-social.pdf> (page consultée le 3 juin 2020);

² Fondations communautaires du Canada, *Guide de candidature, Fonds d'urgence pour l'appui communautaire (FUAC)*, repéré sur le site : <https://www.communityfoundations.ca/wp-content/uploads/2019/04/FUAC-Guide-de-candidature-FRE.pdf> (page consultée le 3 juin 2020).